

DOSSIER DE PRESSE



Association Française pour la Prévention des Allergies

AFPRAL,
Association Française
pour la Prévention des Allergies
BP 12 - 91240 St Michel sur Orge
01 48 18 05 84
www.prevention-allergies.asso.fr

CONTACT PRESSE : Brigitte LESCURE
01 43 05 24 40
bl@tara-communication.com

**Enfin un label
qui distingue les produits
réellement adaptés pour
les allergiques**

RÉSUMÉ

Travaillant depuis plusieurs années à améliorer le quotidien des allergiques et ayant contribué à faire évoluer des réglementations les concernant, l'AFPRAL (Association Française pour la Prévention des Allergies) va plus loin en recommandant certains produits élaborés et fabriqués selon une démarche de « prévention des allergies ».

Un label « recommandé par l'AFPRAL » peut être apposé par les industriels qui ont passé avec succès les différents tests requis par l'Association, ce qui offre une garantie aux personnes souffrant d'allergies.

L'AFPRAL permet ainsi aux consommateurs allergiques de s'y retrouver dans le dédale des offres commerciales.

A ce jour, l'AFPRAL a accordé sa « recommandation » à deux produits : FE-BREZE AAA, produit anti-acariens de PROCTER & GAMBLE, et l'EXTREME de NILFISK, aspirateur à filtration absolue.

D'autres recommandations sont actuellement à l'étude tant auprès d'industriels de l'agro-alimentaire que de l'équipement de la maison. Par ailleurs l'AFPRAL mène une action commune avec d'autres associations des pays de la CE afin de sortir un label européen pour fin 2006.

SOMMAIRE

L'AFPRAL, UNE ASSOCIATION DE PATIENTS QUI S'ENGAGE	P3
LA NAISSANCE D'UN LABEL	P3
LES CONDITIONS D'OBTENTION DES LABELS AFPRAL « APPROUVÉ OU DISTINGUÉ PAR L'AFPRAL »	P4
UNE DÉMARCHE RIGoureuse DE SÉLECTION APPUYÉE PAR DES EXPERTS ET UN COMITÉ SCIENTIFIQUE	P4
LES PRODUITS RECOMMANDÉS PAR L'AFPRAL ET LES OBJECTIFS	P5
UN LABEL QUI A DE L'AVENIR	P5
L'AFPRAL, UNE ASSOCIATION QUI AGIT SUR PLUSIEURS FRONTS	P6
• Le soutien et l'information aux patients	P6
• Des contacts privilégiés avec le milieu médical et scientifique	P6
• Démarches et résultats auprès des pouvoirs publics	P6

ANNEXES

L'AFPRAL EN BREF	P3
LES ALLERGÈNES	P4
LES MANIFESTATIONS ALLERGIQUES	P4
LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'AFPRAL	P5
INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS AFPRAL	P6



L'AFPRAL, UNE ASSOCIATION DE PATIENTS QUI S'ENGAGE

Qui mieux que l' AFPRAL pouvait s'engager dans une labellisation. Tous les symptômes de l'allergie lui sont connus. Le contact permanent avec ses adhérents lui permet de connaître les réelles attentes des allergiques.

Ce label constituera une garantie et un visa de contrôle pour les allergiques, il leur évitera, par ailleurs, de longs « épiluchages » d'étiquettes.

L'AFPRAL EN BREF

Association loi 1901 sans but lucratif, l'AFPRAL, sous l'égide de sa Présidente Christelle Loigerot et de Zoltan Zalay son Vice-président, est composée de bénévoles répartis en 10 antennes régionales. Ses actions visent à :

- mieux informer le grand public sur les allergies et les moyens de les prévenir,
- faire reconnaître l'allergie par les pouvoirs publics et les industriels comme une maladie globale

pour aboutir à une meilleure prise en compte totale des contraintes quotidiennes liées à la pathologie d'un patient allergique.

Appuyée par un conseil scientifique prestigieux, l'AFPRAL, agit en collaboration constante avec la Fondation pour la Prévention des Allergies, sa sœur aînée de Bruxelles.

L'AFPRAL est membre de l'E.F.A. « European Foundation of Allergy and Airways Diseases Patients Association ». Elle est de ce fait, la représentante nationale de l'organisation officielle européenne.

LA NAISSANCE D'UN LABEL

Lessives allergisantes, gâteaux industriels dont l'étiquette de composition est peu lisible ou mal traduite quand le produit est étranger, aspirateur soumettant l'allergique à des reflux de poussière importants, housses de lit dites « anti-acariens » mais qui ne le sont pas, cosmétiques allergisants, Même si les étiquettes des produits mentionnent les substances à risque, la vie quotidienne des personnes allergiques est un parcours du combattant et la lecture des étiquettes, leur sport favori !

Certaines réactions allergiques (rhinite, dermatite,..) relèvent du désagrément gérable avec de bonnes mesures de prévention, une bonne connaissance de la pathologie, une information, des produits adaptés et des régimes d'éviction bien menés.

D'autres, cependant, comme le choc anaphylactique ou, plus fréquemment, l'asthme sont nettement plus problématiques (2000 morts d'asthme par an)

Beaucoup d'industriels se sont penchés sur ce fléau qu'est l'allergie et ont mis leur équipe de Recherche & Développement au travail afin de trouver des solutions de prévention, de filtration pour tout ce qui touche l'environnement, de substitution pour l'alimentaire.

Quelques uns ont préféré surfer sur la vague allergie qu'ils ont pris pour une « tendance » en utilisant des gros moyens de communication sans avoir au final un véritable « plus » pour les allergiques.

Alors comment reconnaître le bon grain de l'ivraie? Le choix entre les produits réellement bons pour la plupart des allergiques et ceux qui n'en n'ont que le discours marketing constitue un véritable casse-tête pour les allergiques et leurs familles.

LES CONDITIONS D'OBTENTION DES LABELS AFPRAL« APPROUVÉ OU DISTINGUÉ PAR L'AFPRAL »

L'AFPRAL propose aux Entreprises candidates à la labellisation soit :

Le recommandé par l'AFPRAL qui s'adresse à un produit de la gamme de l'entreprise par exemple Extrême de NILFISK ou Febreze AAA de Procter & Gamble).
soit

Le distingué par l'AFPRAL qui récompense une démarche entreprise pour les efforts qu'elle aura fournis pour prévenir le risque allergique (suppression d'allergènes, d'additifs, étiquetage clair et compréhensible par tous tant dans la forme que dans le fond, mis en place d'un service consommateurs compétent en matière d'allergie).

Ce nouveau label a été mis en place pour satisfaire à la demande grandissante des allergiques alimentaire.

Les patients allergiques, les membres de l'AFPRAL savent tous que le risque ZERO n'existe pas mais qu'il est possible de limiter le risque allergène en alimentaire en appliquant certaines règles, c'est pourquoi l'AFPRAL, consciente de l'effort fourni par certaines entreprises a envisagé cette distinction qui permettra aux consommateurs allergiques de comprendre que l'Entreprise a fait des efforts dans sa démarche prévention, et qu'elle va lui faciliter ses achats, lui faire gagner du temps en toute quiétude.

La recommandation s'adressera aux produits et non aux Entreprises

UNE DÉMARCHE RIGOREUSE DE SÉLECTION APPUYÉE PAR DES EXPERTS ET UN COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les Industriels intéressés par la recommandation ou la distinction de l'AFPRAL doivent remplir un questionnaire précis qui permettra à un comité d'Experts de l'Association de savoir si le produit proposé peut avoir une possibilité d'être retenu.

L'AFPRAL a déjà rejeté plusieurs dossiers de candidatures à ce stade précoce de la relation, les produits n'étant absolument pas conforme à l'éthique du label.

Si le produit passe la première étape, le Fabricant devra fournir tous les tests liés à sa totale innocuité, ainsi que ceux qui attestent de ses bienfaits pour l'allergique.

Des tests complémentaires peuvent être demandés par l'AFPRAL, et ceux-ci seront exécutés par un laboratoire indépendant.

Certains produits à tester devront se conformer à un cahier des charges très strict.

LES ALLERGÈNES

Asthme, urticaire, rhume des foins, problèmes alimentaires... On compte aujourd'hui, environ 400 substances allergènes. Une personne sur cinq souffre en permanence d'une maladie allergique, et depuis quelques années le nombre des malades double tous les cinq ans. Certains types d'allergènes sont bien connus :

pollen,
acariens,
poussière...

Cependant, il en existe beaucoup d'autres, plus insidieux :

parfum d'une crème
colorant d'un gant ménager
substance entrant dans la composition d'un shampoing
un certain type d'aliment...

Les acariens sont responsables des allergies respiratoires dans 80% des cas, l'allergie alimentaire touche 2% des adultes et 7% des enfants et ces chiffres sont en constante augmentation.

LES MANIFESTATIONS ALLERGIQUES

L'allergie correspond à une réaction immunologique anormale de l'organisme vis-à-vis d'une substance étrangère et peut se présenter sous différentes formes : éruption cutanée, poussée d'urticaire aiguë, eczéma, rhinite, conjonctivite, œdèmes, troubles digestifs (vomissements, douleurs abdominales, diarrhée) et dans ses formes les plus graves :

L'œdème laryngé (œdème de Quincke) : difficulté subite à respirer accompagnée d'une sensation d'étouffement.

L'asthme : gêne respiratoire entraînant souvent des sifflements audibles par l'entourage, mais l'attaque sérieuse est inaudible : coloration bleutée des lèvres et des extrémités, sueurs profuses, sensation d'asphyxie, troubles de la conscience...

***Le choc anaphylactique** : malaise avec sensation de chaleur et parfois des démangeaisons, de l'urticaire, un œdème du visage. Dans les cas graves la perte de connaissance survient rapidement et peut aller jusqu'à la mort.

La lecture des tests et la validation sont impérativement réalisés par un ou plusieurs membres du Conseil Scientifique de l'AFPRAL, composé de pédiatres et de spécialistes de l'allergie.

En cas de réponse favorable l'entreprise peut apposer le logo AFPRAL et signe une convention juridique, rédigée par l'avocat de l'association, qui le lie pour un an aux conditions posées par l'AFPRAL et lui permet d'exploiter ce label dans sa communication.



LES PRODUITS RECOMMANDÉS PAR L'AFPRAL ET LES OBJECTIFS

A ce jour, deux produits ont reçu la recommandation de l'AFPRAL avec pour seul objectif le bien-être des allergiques :

- Le produit anti-acarien **FEBREZE AAA de PROCTER & GAMBLE** fait partie d'une nouvelle gamme de produits susceptibles de limiter l'exposition aux allergènes dans les maisons. FEBREZE AAA contient un polymère spécial qui réduit jusqu'à 75 % la diffusion des allergènes « domestiques » (acariens, chats et chiens) présents dans les tissus. Le polymère se dépose sur chacune des fibres en formant un film qui fige les allergènes amalgamés dans les fibres et les empêche de se répandre dans l'atmosphère.

Ce produit a été développé et testé avec des experts. Par ailleurs, des tests scientifiques effectués par d'éminents spécialistes américains, australiens et français ont permis de démontrer la réelle efficacité de FEBREZE AAA en terme de réduction des allergènes en suspension dans l'air.

Par ailleurs, plusieurs adhérents volontaires à l'AFPRAL ont eu la possibilité de tester le produit en réel dans des intérieurs de familles d'allergiques, et ceci avec succès.

- **L'EXTREME de NILFISK** est un aspirateur recommandé par l'AFPRAL car il a été étudié pour éviter aux utilisateurs tout contact avec la poussière. Son niveau de niveau de filtration est le plus haut du marché grâce à un filtre HEPA H14 mais aussi des joints et des matériaux d'une étanchéité extrême. L'EXTREME filtre 99,999% des particules jusqu'à une taille de 0,3µm. Son sac à 5 épaisseurs permet d'éviter tout contact avec la poussière.

Les laboratoires DMT (Deutsche Montan Technologie of Germany) Institut indépendant allemand de certification, et le CSTB en France (pour les tests allergènes de chat réclamés par l'AFPRAL) ont assuré l'ensemble des tests démontrant la capacité de l'EXTREME à filtrer les allergènes.

UN LABEL QUI A DE L'AVENIR

D'autres produits seront bientôt « labellisés » dès le 1^{er} trimestre 2006.

L'AFPRAL travaille également avec une société de charcuterie et de plats préparés sur la 1^{ère} distinction alimentaire.



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'AFPRAL

Le Comité Scientifique, composé de pédiatres et de spécialistes de l'allergie, étudie les recommandations aux industriels, revoit les textes qui sont publiés, et choisit les thèmes et les projets d'action. Son avis est sollicité également pour des actions extérieures.

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Olivier BAYROU (Hôpital Rothschild - Paris)
Etienne BIDAT (Pédiatrie Hôpital Ambroise Paré - Boulogne)
Frédéric de BLAY (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Service de pneumologie)
Louis DUBERTRET (Dermatologie Hôpital Saint-Louis - Paris)
Gérard GUILLET (CHU de Brest - Dermatologie et dermato-allergologie)
Jocelyne JUST (Polyclinique de pneumologie pédiatrique - Centre de diagnostic et du traitement de l'asthme de l'enfant - Hôpital Armand Trousseau - Paris)
François Bernard MICHEL (Clinique des maladies respiratoires - Hôpital Arnaud de Villeneuve - Montpellier)
Paul MOLKHOU (Hôpital Saint-Vincent de Paul - Paris)
Denise Anne MONERET-VAUTRIN, Gisèle KANNY, Patricia SERGEANT (Service de médecine D - médecine interne, immunologie clinique et allergologie - CHU de Nancy)
Evelyne PATY (Service de pédiatrie, allergologie, pneumologie - Groupe Hospitalier Necker-Enfants malades - Paris)
Gabriel PELTRE (Unité d'immuno-allergologie Institut Pasteur - Paris)
Fabienne RANCE (Service de médecine infantile F - Pneumologie, allergologie, mucoviscidose - CHU Purpan - Toulouse)
Patricia SERGEANT (Diététicienne - CHU de Nancy)

Cette démarche a été entreprise par l'AFPRAL car de nombreux patients ou parents d'allergiques sollicitent l'Association à ce sujet (composition et étiquetage).

Par ailleurs, l'AFPRAL mène une action commune avec d'autres associations des pays de la CE afin de sortir un label européen pour fin 2006.

L'AFPRAL, UNE ASSOCIATION QUI AGIT SUR PLUSIEURS FRONTS

Le soutien et l'information aux patients

L'AFPRAL diffuse des informations claires et précises pour les malades et leur famille, elle offre écoute et soutien mais apporte également des réponses précises aux questions qui lui sont posées : conseils personnalisés, envoi de brochures, de fiches d'éviction, recettes, etc...

L'AFPRAL propose différents outils d'information suivants :

- La revue OASIS allergie, trimestriel seul magazine francophone traitant de l'allergie.
- Le site Internet : **www.prevention-allergies.asso.fr** (22 000 visites/mois) se distingue par ses informations législatives et réglementaires, ses pages sur l'étiquetage des aliments, ainsi que ses forums de discussion libre qui permettent aux patients, adhérents ou non, de s'entraider :
 - ◇ L'allergie en général ; ◇ Trucs, astuces, recettes...
 - ◇ Allergies et école ; ◇ Eczéma, dermatite atopique ; allergies et peau ;
 - ◇ Allergies alimentaires ◇ Allergie et Médias
 - ◇ Allergies respiratoires

- un centre de documentation diffusant aux adhérents de l'AFPRAL des documents ciblés par type de symptômes, ou d'allergènes.
- une permanence téléphonique assurée les mardi et jeudi et vendredi de 10h. à 14h.
- l'organisation de réunions d'information permettant de discuter de ses difficultés en tant que patient ou de débattre sur un thème précis avec des professionnels de la santé.

Des contacts privilégiés avec le milieu médical et scientifique

L'AFPRAL entretient une relation de confiance avec le milieu médical et para-médical, relais prescripteur privilégié pour l'éducation à la prévention des allergies. L'AFPRAL sensibilise également les instituts de recherches scientifiques à la

pertinence de ce domaine de recherche.

Démarches et résultats auprès des pouvoirs publics

L'AFPRAL s'est fait connaître auprès des pouvoirs publics et demande une évolution sur deux problèmes prioritaires :

- L'accueil des enfants allergiques dans les écoles et autres lieux de garde
- L'étiquetage des produits alimentaires

Dès 1998, l'AFPRAL a demandé, au Ministère de l'Éducation Nationale la révision de la circulaire régissant l'accueil des enfants ayant des "affections au long cours". Elle a collaboré à la circulaire publiée au B.O.E.N. du 18.11.1999 – aujourd'hui remplacée par la Circulaire inter ministériel n° 2003-135 du 8.09.2003, à laquelle l'AFPRAL a également participé.

Depuis 1998, l'AFPRAL s'est également engagée avec intensité, et jusqu'au niveau européen, pour la révision de la réglementation alimentaire ; elle a accompagné la révision (2001-2003) de la Directive Européenne 2000/13/CE réglementant l'étiquetage des denrées préemballées.

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS AFPRAL

- Participation au Congrès de la SFAIC à Montpellier en avril 2005
- Participation au CICBAA 2005 à Nancy les 29 et 30 septembre.
- Participation au Salon Cap Santé à Grasse avec notre antenne PACA
- Présence aux Journées parisiennes d'allergie en avril 2006
- Participation de l'antenne Pays de la Loire, le 1^{er} décembre au Palais des Congrès d'ANGERS, à la conférence organisée par SAICO (société d'allergologie et d'immunologie clinique de l'ouest) sur le thème « Allergie et intolérance aux protéines du lait de vache ».
- Intervention sur l'étiquetage dans les écoles de l'allergie alimentaires dans l'antenne Pays de la Loire au CHU d'Angers et au CHU de Nantes;
- Intervention de l'AFPRAL sur étiquetage alimentaire dans une réunion de médecins le 17 mars 2006 à AMIENS ;
- Présence et collaboration à Montpellier le 15.12.05 pour le lancement d'un guide alimentaire élaboré par la Jeune Chambre Economique de Montpellier, avec la collaboration du CHU de Montpellier.

Sans oublier toutes les actions menées régionalement par les antennes en collaboration avec les Ecoles, les Mairies.

L'AFPRAL a fait entendre le vécu et les demandes des personnes allergiques :

- dans le cadre du groupe de travail Allergies Alimentaires de l'Institut Français pour la Nutrition (mai-juillet 1999), devant le Conseil National de la Consommation (avril 2000), et régulièrement auprès des industries alimentaires et de leurs fédérations.
- auprès du Comité Français d'Éducation pour la Santé (colloque du 10 juin 1999).
- auprès de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé et auprès du Secrétaire d'État à la Santé Publique : l'AFPRAL a demandé en février 2000 l'introduction de stylos auto injecteurs d'adrénaline en France. Le

- médicament a été autorisé, sous ATU, dès juin 2000.
- auprès des instances de tutelle de la restauration scolaire.